

Les fonctions du secrétaire général D'une association

Distanciel

POUR QUI ?

Être secrétaire général d'association ou dirigeant bénévole souhaitant le devenir

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF

De 6 à 15 personnes

Le CROS Île-de-France se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.



90€* TTC



Mardi 18 octobre 2022



9h00 – 17h00 (7 heures)



Visioconférence

Logiciel/Application Zoom

envoi du guide d'utilisation

* Ce prix s'adresse uniquement aux bénévoles et aux salariés ne bénéficiant pas de prise en charge

OBJECTIFS

1. Connaître ses prérogatives
2. Être capable de maîtriser les missions à accomplir
3. Connaître les principes de droit associatif liés à son activité de bénévole
4. Savoir gérer son temps au travers de ses différentes tâches

INTERVENANT

Christian Cervenansky : Consultant et formateur au CROS Île-de-France ; ancien professeur de sport au CREPS Île-de-France.

PROGRAMME - 9h00-12h30 / 13h30-17h00 (une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi)

- Le fonctionnement d'une association sportive
- Secrétaire général, une fonction de plus en plus vitale
- Les difficultés rencontrées, la recherche de solutions
- Les principales missions du secrétaire général
- Le secrétaire général, la mémoire de l'association
- Les obligations statutaires et administratives
- La relation présidents-secrétaire général
- L'organisation administrative interne

METHODES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

Apport théorique, étude de cas


Évaluation : Questionnement - auto-évaluation


[Accès au CROS Île-de-France](#)


Clôture des inscriptions 7 jours avant le début de la formation.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Référent handicap

 Laurence Mercier

 laurence.mercier@crosif.fr

 01 49 85 84 93